

1/11/59

# Le bâtonnier Robert BIGOT

## ANCIEN MAIRE DE PARTHENAY

### est décédé hier matin

La nouvelle en quelques minutes a fait hier le tour de la ville... M. Bigot était décédé le matin même à 8 heures à la clinique cardiologique du docteur Trocmé, à Cuilboreau, près de La Rochelle. Voici une dizaine de jours, son état s'étant aggravé on l'avait transporté d'urgence.

Certes personne n'ignorait que, depuis la crise qui l'avait déjà terrassé le 6 juillet 1957, l'état de M<sup>e</sup> Bigot était des plus sérieux. Mais, de passagères améliorations s'étant manifestées on voulait espérer que la science des médecins parviendrait à remettre sur pied ce grand malade que soignait depuis des mois, avec un dévouement admirable, une épouse attentive.

La mort, hélas, a fait son œuvre et les Parthenaisiens mesurent la perte que représente la disparition de cet homme exceptionnel qui, passionnément attaché à sa ville a utilement contribué à son essor et à son prestige.

#### Un avocat étincelant

Né à Bordeaux, le 13 juillet 1902, M. Robert Bigot appartenait, du côté maternel, à une vieille famille parthenaisienne. Ses grands-parents, M. et M<sup>me</sup> Gelin, tinrent longtemps le café-restaurant de Castille.

Après de solides études primaires et secondaires, à Parthenay, le jeune étudiant, qui avait tout enfant manifesté d'étonnantes dispositions oratoires, prit ses inscriptions à la Faculté de Droit de Poitiers.

Bachelier ès-lettres, licencié en droit, lauréat de la Faculté de Poitiers (Premier Prix en 1920-21), il obtint le diplôme d'Etudes Supérieures d'Economie Politique et d'Histoire du Droit.

Sa verve, sa fantaisie, sa bonne humeur, son esprit, lui valurent de premiers succès, précédant ceux qu'il connaîtrait plus tard, au barreau, aussi bien que dans la vie publique. Mais il ne négligeait pas pour autant les tâches ardues de l'enseignement juridique où ses capacités d'assimilation faisaient merveille.

Il fut certes, le président de l'Union Nationale des Etudiants (il en était resté le président d'honneur et avait, à ce titre, présidé en 1957 une cérémonie officielle à la Sorbonne), mais, en même temps, l'un des sujets les plus brillants de l'élite poitevine qui se forma entre les deux grands conflits mondiaux.

En qualité de délégué de la Confédération Internationale des Etudiants, il effectua plusieurs voyages à travers l'Europe et se rendit notamment à Rome et à Prague. Il avait été reçu deux fois par le pape Pie XII. Il avait rencontré Mussolini, le président Auriol et le Roi des Belges.

Une fois libéré, tant des obligations du service militaire que des examens de l'Université, le jeune Robert Bigot, qui fut d'abord attaché au parquet général de la Cour d'appel de Poitiers, s'inscrivit au barreau des Deux-Sèvres. Il y a maintenant plus d'une trentaine d'années de cela et ce fut dans nos prétoires qu'il allait désormais dispenser le meilleur de ses dons, mettant son éloquence au service des causes qui lui paraissaient les plus justes ou qui présentaient à ses yeux le plus puissant intérêt humain.

Il fut en premier lieu, avoué à Parthenay, M<sup>e</sup> Gabriel Ménard lui ayant cédé son étude en 1928. Puis il abandonna sa charge pour remplir l'office d'avocat et présenter avec plus de liberté encore la défense de l'homme en face des intérêts si légitimes et si intangibles soient-ils de la société.

Aussi passionné dans ses plaidoiries que désintéressé vis-à-vis de sa clientèle, M<sup>e</sup> Bigot consacrait aux causes qui lui étaient soumises, toute la puissance de son organe vocal et toute l'acuité de son intelligence. Magistrats et public le suivaient avec la plus vive attention. On ne pouvait se lasser de l'écouter. Sa dialectique enchaînait si bien l'humour et l'émotion sur un rythme « crescendo » que bien des jurés, en Assises, sentirent tandis qu'il plaidait, leur rigueur se muer en indulgence. Sa renommée, d'ailleurs, s'étendit rapidement au-delà du ressort de juridictions deux-sévriennes, voire de celui de la cour d'appel de Poitiers et sa carrière d'avocat le conduisit souvent en des prétoires fort éloignés. De 1954 à 1956, il fut bâtonnier de l'Ordre des Avocats des Deux-Sèvres.

blée communale, se pencha sur les multiples problèmes de voirie. Ses activités furent, en vérité, si nombreuses et si diverses que leur liste offre des rapprochements disparates



et qu'aucune question ne semble avoir été étrangère à cet homme universel.

L'embellissement de Parthenay fut, en tout cas, l'un de ses objectifs majeurs. Nous lui devons l'aménagement du square du théâtre, avec ses bassins et ses massifs fleuris et les statues modernes qui ornent cette coquette petite place centrale, aussi bien que le jardin public ou la place des Bancs.

M<sup>e</sup> Bigot avait occupé les loisirs de sa convalescence à la composition d'un ouvrage « Le Cœur et la Barre », dont la première édition fut rapidement épuisée, ouvrage qui devait être suivi d'un second dont le manuscrit est malheureusement resté inachevé.

#### Un homme universel

Chaque fois que l'occasion se présentait, M<sup>e</sup> Bigot ne manquait pas d'exalter sa petite patrie, qu'il s'agisse d'archéologie, de folklore, de tourisme ou de gastronomie. Il contribua lui-même, utilement, à son rayonnement artistique.

Amateur d'art averti, il avait tenté, avec la collaboration de M<sup>me</sup> Bigot, de donner chez nous, en sa propriété du Moulin de Brossard où il aimait venir se reposer, un nouvel essor à la création des formes et des décors de la céramique, art délicat dans lequel jadis s'était essayé sa mère.

Ce fut un esprit si bouillonnant, si riche d'idées originales et nouvelles que l'on chercherait vainement à évoquer toutes ses entreprises.

Il présidait depuis quelques années aux destinées de nos foires-expositions. Lors de leur inauguration, il prononçait un discours toujours très attendu.

Les pouvoirs publics l'avaient, de vieille date, distingué. En dépit de sa modestie il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur aux titres des Lettres et des Beaux-Arts.

# Le Journaliste

## L'Homme de Théâtre

### L'Écrivain

M<sup>e</sup> Robert Bigot est l'auteur d'une bonne quinzaine de revues. Les premières furent jouées à Poitiers. Elles suscitèrent un enthousiasme que se plaisent encore à évoquer ceux qui, dans la capitale de notre province, s'intéressent aux choses du théâtre. L'une d'entre elles, après quelques transformations imposées par l'actualité, a été reprise en 1956, avec succès, dans la même ville, par une troupe estudiantine.

Après la guerre, en 1946, il fit jouer par la troupe niortaise « Les Amis du Théâtre », une comédie dramatique en 3 actes et 4 tableaux, « Jules le Tordu », œuvre riche de substance, qui constitue un témoignage objectif sur l'époque qui précéda et suivit la Libération.

M<sup>e</sup> Bigot est également l'auteur de « La Merveilleuse Aventure de M. Paille », une comédie en un acte, interprétée en 1946, lors de la fête d'hiver des écoles publiques.

Maniant la plume avec facilité, M<sup>e</sup> Bigot a toujours été vivement intéressé par le journalisme.

Il collabora pendant plusieurs années à « L'Écho de Parthenay » et fonda même un journal local, d'une formule satirique, « L'Œil de Parthenay », qui n'eut qu'une durée éphémère. Tous les numéros portent la marque de l'esprit pamphlétaire du rédacteur en chef.

Il fonda et dirigea, à partir de 1947, « Le Rideau de Parthenay ». La compagnie dont il était l'ardent animateur — et qu'il conduisit jusqu'en Italie — interpréta diverses comédies, mais elle devait connaître un véritable triomphe avec les trois revues écrites par son directeur : « En pleine foire », « En plein dans l'bidon », « En plein dans le bassin ». Les représentations, toujours devant des salles archicomblées, se succédèrent parfois pendant toute une semaine.

### Le maire de Parthenay

À plusieurs reprises, M<sup>e</sup> Bigot, qui était trop indépendant pour se plier longtemps aux disciplines des partis politiques, fut candidat aux élections législatives. Il ne fut battu par M. Macouin, lors de sa dernière tentative, que par quelques centaines de voix seulement.

Le 5 mai 1929, M<sup>e</sup> Bigot avait été élu conseiller municipal de Parthenay. Il fit au sein de l'assemblée communale de fréquentes et parfois retentissantes interventions.

Le 26 novembre 1937, ses collègues du conseil lui confièrent le poste de maire, précédemment occupé par M. Armand Samoyault. Il resta premier magistrat jusqu'à la guerre et reprit à nouveau ses fonctions le 19 mai 1945, en remplacement de M. Jules Piau, pour ne les quitter qu'au mois de mai 1953.

Maire de Parthenay, M<sup>e</sup> Bigot apporta à la défense de la cité la même énergie qu'il réservait depuis sa jeunesse, aux causes les meilleures. Il portait un tel attachement à « sa ville » qu'il refusa à diverses reprises, pour ne point la quitter, les brillantes situations qui lui furent offertes, et dans la capitale notamment où, à n'en pas douter, il se serait rapidement fait un nom.

Parthenay ! Il en célébrait avec fougue les charmes et les solides vertus chaque fois qu'une manifestation d'un pays qui le chérissait.

Sous ses mandats successifs Parthenay vit de grandes réalisations. Le déplacement de l'Hôtel de Ville est son œuvre, ses premiers efforts de maire tendirent à la réorganisation complète du service de lutte contre l'incendie, il créa la Foire de l'Équinoxe, entreprit la modernisation du service des eaux, s'efforça d'améliorer l'éclairage public, fit commencer les travaux d'aménagement du Champ-de-Foire, agrandit le collège, favorisa la création du Foyer des Vieux Travailleurs, fit installer sur ses plans, la grande salle des délibérations de l'assem-

Membre de la Société des Auteurs et des gens de Lettres, il était officier de l'Instruction publique, du Mérite social et chevalier du Mérite touristique. La Médaille d'honneur départementale et communale lui avait été décernée.

Dans le privé, M<sup>e</sup> Bigot fut un homme simple, accessible, direct, d'une large tolérance, dont les réparties parfois vives, sinon bourrues, dissimulaient seulement l'excellence de cœur. Ce n'était peut-être qu'une des formes de pudeur de son immense bonté. Que de bien n'avait-il pas souvent accompli en se dérochant aux remerciements !

M<sup>e</sup> Bigot ne comptait que des amis, fut-ce parmi ses adversaires politiques. Il avait la sympathie de tous et, ce qui est plus rare encore, leur sincère admiration pour ses dons exceptionnels.

Il fut une « force de la nature », un homme hors-série, et la nouvelle de sa disparition suscita une émotion douloureuse.

Dans le deuil qui afflige non seulement toute une ville, mais toute une région où il possédait d'innombrables amis, nous nous inclinons respectueusement devant la douleur de M<sup>me</sup> Bigot, de M<sup>me</sup> et M. Achard-Picard, ses enfants, de M<sup>me</sup> et M. Charles Quintard, ses beaux-parents ; de toute la famille du regretté disparu et nous la prions d'agréer l'expression de nos condoléances.

♦♦

## LES OBSÈQUES

### DU BATONNIER BIGOT

seront célébrées vendredi  
après-midi

Venant de La Rochelle, le cercueil renfermant le corps de l'ancien maire de Parthenay sera déposé aujourd'hui mercredi, au début de l'après-midi, en son domicile de la rue des Trois-Rois.

Il sera, plus tard, placé à la mairie, dans la grande salle des délibérations de l'assemblée communale, aménagée au premier étage, selon les plans du disparu.

La cérémonie funèbre aura lieu vendredi 3 avril, dans l'après-midi.